

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [90] (2002)
Heft: 1466

Artikel: Recourir à la péridurale ?
Autor: Girardet-Fallet, Antoinette / Rohmer, Sandrine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Recourir à la péridurale ?

Difficile d'envisager l'accouchement sans l'incontournable question : est-ce que je veux une péridurale ? Les femmes peuvent choisir comment elles veulent vivre leur accouchement et l'anesthésie régionale du bassin par une injection dans l'espace péridural est désormais une option qui leur est offerte. Faut-il opter ou non pour la péridurale ; quelles sont ses implications et sur quelles bases prendre une décision ? Deux féministes, deux opinions.¹

Pour

« Pourquoi ne pas « craquer » ? On n'est pas maso. »



DF

Antoinette Girardet-Fallet, enseignante

« Tu enfanteras dans la douleur » : c'est fini. Personnellement, je suis heureuse que l'on puisse offrir la péridurale aux femmes qui le désirent et ce serait idiot de faire comme si elle n'existait pas. Il y a un moment où tout est insupportable, trop long, etc. Pourquoi ne pas « craquer » ? On n'est pas maso.

Mais attention aux pressions du personnel soignant. C'est la femme qui doit décider et pas les nécessités du service. Lors de mon deuxième accouchement, j'ai eu la nette impression de m'être fait imposer la péridurale par une équipe pressée d'en finir avec un travail jugé interminable, alors que moi, j'étais prête à attendre le temps qu'il fallait pour que l'ouverture arrive à son heure. Comme pour l'avortement et comme chaque fois qu'il est question d'un acte médical, on en revient aux conditions dans lesquelles le principe du libre choix peut s'appliquer.

En tant que cibles privilégiées de toutes les formes de médicalisation, les femmes doivent toujours se battre pour la même chose : obtenir un espace au sein duquel elles peuvent réellement avoir un colloque avec elles-mêmes, et opter pour ce qui leur convient. J'ai eu la chance de vivre mon troisième accouchement à la maison, dans des conditions idéales où la sensation de ce qui se passait était plus importante que la douleur proprement dite. Je savais que c'était mon dernier accouchement et j'en ai profité au maximum. Le cadeau d'une expérience physique, à la limite entre la peine et la joie, est extraordinaire. La péridurale ? Je suis plutôt pour, mais c'est tellement bien quand on peut s'en passer ! •

Contre

« La péridurale n'est pas un geste anodin. »



DF

Sandrine Rohmer, juriste

« Pourquoi souffrir quand on peut l'éviter » ? Telle est la position des pro-péridurales. Il est vrai que la péridurale permet dans un bon nombre de cas la disparition de la douleur liée à l'accouchement. Les futures mères sont d'ailleurs de plus en plus poussées lors des cours de préparation à l'accouchement et par le corps médical à choisir l'option péridurale. Les médecins préfèrent en effet une femme sous anesthésie, plus coopérative car elle souffre moins.

Cependant, la péridurale, comme tout acte médical, n'est pas un geste anodin et implique que la femme soit maintenue sur la table de travail par un harnachement médical tel que cathéter, perfusion, monitoring, avec pour résultat l'adoption obligatoire de la position couchée sur le dos. L'accouchement est alors vécu par certaines femmes non comme un événement naturel mais comme un acte médical.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les maisons de naissance ont été créées, dans le but d'accompagner les femmes lors de leur accouchement, dans un cadre familial et en présence de sages-femmes aptes à intervenir en cas de problème. Les futures mères sont écoutées et respectées, et peuvent choisir la position dans laquelle elles souhaitent accoucher. Elles vivent ainsi la naissance de leur enfant comme elles le désirent. Le succès de ces maisons de naissance démontre le besoin pour les femmes de reprendre le contrôle de leur accouchement et de lutter contre la dépendance au corps médical, induite, notamment, par la péridurale. •

¹Si vous souhaitez participer à cette rubrique en proposant une question de débat ou en prenant position sur un sujet, contactez la rédaction.